

ACTU

Révélations accablantes sur la mort de Blessing

Immigration Quatre ans après la noyade de cette jeune Nigériane qui fuyait les gendarmes voulant l'empêcher d'entrer en France, des associations portent de nouveaux éléments devant la justice.

Publié le

Mercredi 1 Juin 2022

Émilien Urbach



Le barrage EDF sur la Durance, où le corps de Blessing Matthew, 21 ans, a été repêché le 9 mai 2018. Eric Franceschi / divergence

ERIC FRANCESCHI

« E l le aimait les chansons. Je pensais qu'elle serait devenue chanteuse mais c'est médecin qu'elle voulait être. » Elle ne sera ni l'un ni l'autre. Christina Obie a appris le décès de sa sœur Blessing Matthew, 21 ans, le 9 mai 2018. Ce jour-là, le corps de la jeune Nigériane est découvert

dans la Durance, une dizaine de kilomètres en aval de Briançon (Hautes-Alpes).

Quatre ans après, les circonstances du drame vont peut-être enfin être établies par la justice. C'est ce qu'a annoncé, ce lundi 30 mai, lors d'une conférence de presse, l'association Tous migrants, solidaire des exilés tentant de franchir la frontière franco-italienne par les Alpes. Jusqu'à présent, toutes les tentatives pour convaincre la justice de la responsabilité de l'escadron de gendarmes mobiles de Drancy, présent sur les lieux, ont échoué. Mais l'association s'est rapprochée de l'agence Border Forensics, spécialisée dans des méthodes scientifiques d'analyse spatiale et visuelle, pour enquêter sur les violences aux frontières.

Le résultat de leur collaboration est sans appel. En s'appuyant sur les témoignages d'Hervé et Roland, deux exilés ayant passé la frontière aux côtés de Blessing, sur les déclarations contradictoires des gendarmes et sur une reconstitution in situ des faits, Tous migrants et les chercheurs de Border Forensics ont établi et cartographié la succession d'événements qui ont conduit à la mort de Blessing et demandent, aujourd'hui, la réouverture de l'instruction judiciaire.

Le 5 mai 2018, Blessing, Hervé et Roland parviennent, à 4 heures du matin, au pied du col de Montgenèvre. *« Roland a aperçu des silhouettes et a tout de suite dit qu'il s'agissait de policiers, se souvient Hervé. On s'est d'abord cachés, puis on a vu qu'ils cherchaient à nous éclairer avec des lampes torches. »* Hébergés jusqu'à la veille dans un foyer géré par Caritas, les trois exilés pensent pouvoir trouver de l'aide dans l'église qu'ils aperçoivent au loin. S'enclenche alors une course-poursuite. Roland part seul devant en direction du hameau de la Vachette. Les gendarmes lui crient de s'arrêter. Hervé et Blessing sortent, à leur tour de leur cachette et courent, poursuivis par les gendarmes.

« arrête-toi, sinon je vais tirer »

Atteignant le centre du village, au niveau du pont de la Vachette, d'autres hommes en uniforme se lancent à leur poursuite par une

autre voie. Blessing jette son sac. Hervé le ramasse. Tous les deux rejoignent la rive droite de la Durance. « *Les gendarmes ont des versions complètement discordantes à ce propos* », ont indiqué les chercheurs de Border Forensics lors de la conférence de presse. Hervé bifurque dans un jardin. Caché dans de hautes herbes, il observe Blessing y entrer, à son tour, par des escaliers. « *Le policier derrière elle criait “arrête-toi, sinon je vais tirer”* », raconte-t-il. *Elle a continué à courir jusqu’à la rivière.* » Le gendarme la saisit par le bras. Blessing parvient à se libérer... mais tombe à l’eau, immédiatement emportée par le débit torrentiel de la Durance, en cette période de fonte des neiges.

« *Elle a plusieurs fois hurlé “Help me ! Help me !”* », se souvient Hervé. À chaque “*Help me !*”, le son de sa voix était un peu plus éloigné. » Pour les chercheurs, impossible que les gendarmes n’aient rien entendu. Celui qui a poursuivi Blessing rejoint ses collègues, affirmant que la jeune exilée a dû traverser. Pendant dix minutes, les gendarmes cherchent Hervé sans plus s’occuper du sort de Blessing. Arrivent d’autres voitures, d’autres lampes torches. Hervé cherche de l’aide en évitant de se faire remarquer. Mais, vers 6 h 30, il est pris dans une nouvelle course-poursuite. Interpellé à la sortie du village, frappé et menotté, il est conduit au poste-frontière où il peut recharger son téléphone et joindre Roland. Le sac de Blessing, qu’il a conservé, lui est confisqué par la police de l’air et des frontières. Hervé est renvoyé en Italie une heure plus tard.

L’enquête détaillée de Border Forensics met en lumière de nombreuses incohérences dans les déclarations des gendarmes, mais permet surtout de mieux comprendre une grande partie de ce qui s’est réellement passé, ce 5 mai 2018 au matin, au pied du col de Montgenèvre. Rien, cependant, ne permet « *de savoir ce qui est arrivé à Blessing après sa chute* », soulignent les chercheurs. *Seule la réouverture de l’instruction judiciaire pourra apporter une réponse définitive à l’ensemble des questions* ».

La justice détient désormais de nouveaux éléments documentés pour répondre à la demande de vérité sur la mort de Blessing. Et Christina

Obie d'asséner : « *Tant que justice ne sera pas rendue, ma sœur continuera de hurler. »*